

Culture à volonté, et volonté il y a eu!

NORMAND LAMARCHE

C'est sur une note de poésie que s'est ouverte la consultation publique sur la politique culturelle de Sainte-Anne-des-Lacs le vendredi 30 septembre dernier, sous la présidence de la conseillère Luce Lépine. La lecture de quelques strophes d'un poème de son cru a lancé la soirée.

*La culture a plusieurs définitions
Chacun la vit à sa façon
Elle est richesse, elle est passion
Elle nous transporte aux rythmes des saisons
Le peintre la fait vivre de ses doigts
Le photographe capte chacun de nos émois
Le chanteur nous enivre de sa voix
Le sculpteur redonne vie à des bouts de bois
Elle fait partie de nos vies
Façonnée par les gens d'ici
Regroupant les grands et les petits
Offrant des possibilités à l'infini*

Définir ce qu'est la culture n'est pas qu'une mince affaire. Les participants ont pris plaisir à visionner et entendre quelques citoyens et artistes locaux s'exprimer dans un court métrage de Claude Millet, artiste en arts visuels. La récréation terminée, il fallait bien travailler. C'est avec le dynamisme et le doigté de madame Carole Maillé, consultante en développement culturel, que l'assemblée s'est mise en action.

Après quelques explications sur la démarche à suivre, les participants ont mis sur table leurs idées, opinions et commentaires en rapport avec les cinq axes d'intervention que s'étaient fixés les organisatrices. Cet échange d'idées avait pour but de donner au Comité de la culture les munitions manquantes à la réalisation du projet.

Sainte-Anne-des-Lacs fête ses 65 ans

Le lendemain, le même centre culturel accueillait de nombreux artistes: flûtiste, pianiste, guitariste, conteur, danseurs et chanteurs dans un décor à la fois liturgique et artistique. Dans un 5 à 7 fort réussi, vins et fromages étaient offerts à la population dans le cadre du 65^e anniversaire de la municipalité. Le maire Claude Ducharme a salué le lancement d'un livret historique de soixante pages* réalisé par le citoyen Michel Andréoli et a levé son verre à tous ceux et celles qui ont fait évo-



Groupe choral Musikus Vivace!

Le trio Les Baronettes

luer Sainte-Anne-des-Lacs au fil de ces années. En soirée, une belle surprise! Le trio Les Baronettes nous a fait revivre les chansons rétro des années 50-60 dans des



décor et costumes de l'époque. Originaires de l'Île-aux-Coudres, les trois chanteuses ont surpris et enchanté le public par leur humour et leur talent.

*Livret disponible à la bibliothèque et Hôtel de Ville au coût de 5 \$.



Photos: Normand Lamarche

MOT DU MAIRE

Claude Ducharme

Le 13 septembre, le nouveau rôle d'évaluation foncière a été déposé à la municipalité. Ce rôle sera en vigueur le 1^{er} janvier 2012 aux fins de taxation. Que nous apprend-t-il? Que la valeur totale imposable sera alors de 675 631 800\$ alors qu'en 2010 elle était de 503 851 000\$. Cette augmentation de 171 780 800\$ représente 34,1%! Cela peut paraître beaucoup, mais dans les municipalités voisines le taux d'augmentation est semblable. Qu'est-ce qui explique cette majoration? Les principaux facteurs sont la hausse des valeurs du marché des propriétés calculées à partir des ventes réelles et la construction de nouvelles résidences.

D'ailleurs, on constate que de 2006 à 2009, il s'est construit en moyenne 47 nouvelles résidences par année et que pendant la même période, il s'est vendu en moyenne 74 résidences par an sur le marché immobilier.

Les citoyens recevront leur nouvelle évaluation avec leur compte de taxe en janvier 2012. Il existe une procédure de révision à la MRC: la date limite pour déposer sa demande de révision est le 1^{er} mai 2012. Les citoyens peuvent aussi obtenir l'information en se présentant au comptoir de la municipalité aux heures d'ouverture ou par téléphone au 450 224-2675, poste 21.

Toutefois, le taux de taxe qui était jusqu'à aujourd'hui de 0,72 \$ du 100 \$ d'évaluation baissera. Le nouveau taux sera fixé par le conseil lors du dépôt du budget de 2012 à la fin de décembre. L'augmentation de la valeur foncière traduit du même coup l'augmentation de la population, laquelle de 2001 à 2009 s'est accrue de 28,4% (730 habitants). Cela explique le taux élevé de changement de la population, tel que nous le fournit le recensement du Canada de 2006: en 2005 et 2006, 9,1% de la population provenait d'une autre municipalité ou d'une autre province et, de 2000 à 2006, 30% de la population émanait de l'extérieur.

Je termine en soulignant le franc succès des Journées de la culture. Plus de 40 personnes se sont présentées à la consultation sur la politique culturelle le vendredi soir et plus de 100 personnes ont assisté au lancement du Guide historique rédigé par M. Michel Andréoli. Quant à la représentation du groupe Les Baronettes, elle a réjoui près de 200 spectateurs.

Vive la culture! Et n'oubliez pas la Foire du cadeau les 25 et 26 novembre prochain.

SERVICES MUNICIPAUX

Sainte-Anne-des-Lacs, la nature à l'état pur!

450 224-2675 www.sadl.qc.ca

URBANISME

AFFICHAGE

Toutes les enseignes, sauf celles de l'autorité publique, doivent être localisées sur la propriété où est situé le lieu, l'activité ou le produit annoncé. Ainsi, si vous désirez vendre votre propriété, veillez à ce que l'écriteau soit bien placé. Quant à l'affichage directionnel dans le cadre d'une vente, il est prohibé aux abords du chemin pour annoncer une vente sur un autre chemin. Si vous possédez une entreprise qui offre divers services, l'installation d'enseignes sur notre territoire est prohibée, mais l'affichage est autorisé sur votre propriété si votre bureau d'affaires et/ou vos services s'y trouvent. Dans ce cas, l'émission d'un permis est nécessaire et des règlements en encadrent la dimension et la localisation.

ENVIRONNEMENT

DANSE FINALE DES FEUILLES

Avez-vous admiré le dégradé des couleurs quand l'automne s'est installé? Une splendeur! Pendant ce temps, la faune travaille fort à faire des réserves et la faune aviaire vole vers le Sud. Puis, les feuilles se détachent. Or, ceci n'est pas une finalité, mais le début d'un long processus écologique. Les feuilles dépourvues de leur chlorophylle pour faciliter leur biodégradation se posent par terre, permettant ainsi d'amender nos sols en créant une couche qui s'appelle une litière. Cet horizon de surface à matière organique et minérale (débris des végétaux) est essentiel pour l'équilibre de notre écosystème. Bref, ce tapis de feuilles sur votre terrain est nécessaire à l'évolution naturelle liée au climat et à la végétation locale. Ça ne fait pas propre? Alors, ramassez-en une quantité que vous déposerez dans votre compost. Les feuilles sont l'un des ingrédients les plus importants dans le compostage. Sources d'azote (matériaux verts = feuilles fraîches) et de carbone (matériaux bruns = feuilles mortes), ce qui signifie une quantité de feuilles au compost et une étendue de feuilles laissées sur votre terrain.

Le jeudi 27 octobre, un atelier gratuit sur le compostage sera offert à la municipalité à 19 h, par M^{me} Marianne Girard de NovaEnvirocom qui vous donnera une foule de précieux conseils. Et notez que vous pouvez toujours acheter un composteur à prix réduit au bureau municipal.

TRAVAUX PUBLICS

ARBRES MORTS ET/OU DANGEREUX

À la fin d'octobre, les travaux publics prévoient embaucher un émondeur professionnel pour couper des arbres morts et/ou dangereux. Nous utiliserons un camion pour le ramassage, tout en laissant les bûches sur place pour ceux qui le désirent. Nous avons dressé une liste des arbres à abattre situés sur un terrain de la municipalité. Et comme certains arbres morts ou malades sur les terrains privés peuvent causer des dommages, nous vous offrons de profiter de l'occasion. Vous devrez obtenir un permis et payer les frais des entrepreneurs et nous coordonnerons le tout. Si cela vous intéresse, veuillez communiquer avec le secrétariat. Enfin, puisque ces arbres sont souvent des garde-manger ou des abris pour la faune, nous pourrions laisser une partie du tronc sur pied si c'est sans danger. Ainsi, quand le printemps viendra, vous ne serez pas privé de vos chants d'oiseaux!

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

LES JOURNÉES DE LA CULTURE

Merci à tous les citoyens et artistes qui ont participé à ces journées mémorables.

MAISON HANTÉE POUR L'HALLOWEEN

Le Club Optimiste, de concert avec la municipalité, offrira une halloween pas ordinaire au parc Henri-Piette le 29 octobre. De 10 h à 12 h: décoration de citrouille, inscription 450 224-8717. De 16 h à 21 h: visite de la maison hantée «épeurante» au sous-sol de la bibliothèque et du kiosque de nourriture. À goûter: la soupe aux yeux de grenouilles de la sorcière Momo. Bonbons gratuits! Bienvenue aux petits et grands avec déguisement. CONCOURS: on vote pour la maison la mieux décorée de SADL au kiosque du parc.

L'INCONTOURNABLE FOIRE DU CADEAU

Les vendredi 25 novembre de 16 h à 20 h et samedi 26 novembre de 10 h à 16 h, à l'église. À découvrir: 35 exposants et leurs objets et produits de choix, dont bijoux, vitraux, tableaux, chandelles, douceurs pour le bain, décorations de Noël, articles en bois, tricots et autres. À visiter: pour se gâter et choisir ses cadeaux des Fêtes.